

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton de Meulan
Commune de Chapet

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAPET
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2011**

Date de convocation et
d'affichage:

8 novembre 2011

Nombre de Conseillers

En exercice: 13

Présents

ou représentés : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Le seize novembre deux mille onze, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur FRANCART, Maire-adjoint délégué,

Etaient présents :

Jean-Louis FRANCART, Didier TRAGIN, Nicole BIARD, Philippe FOSSE, Josette LANDES, Rosine THIAULT, Daniel MOLINA, Nicolas LABORDE.

Etaient absents : Michel SORAIN (Pouvoir à Jean-Louis FRANCART), Franck GARCONNET, Consuelo TURLE, Sébastien GONTIER, Germain DURAND (Pouvoir à Daniel MOLINA).

Nicole BIARD a été élue secrétaire de séance.

Objet : **2 – CREATION ET VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT**

Vu la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 331.1 et suivants, et L 520.1 et suivants,

Le Conseil Municipal,

Considérant les modalités de calcul de la nouvelle Taxe d'Aménagement qui se substituera, le 1^{er} janvier 2012, à la Taxe Locale d'Equipement,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- d'instituer la Taxe d'Aménagement,
- d'en fixer le taux à 4.5 % pour le calcul de la part communale.

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,
Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué,

Jean-Louis FRANCART



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.